



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 24 JANVIER 2018

Délibération N° B18/008

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
AVENANT A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES**
Foncier diffus

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les conventions et leurs avenants passés avec les collectivités tels que référencés dans la liste ci-annexée pour s'assurer la maîtrise de terrains,

Considérant les modifications reportées dans la même liste,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer les avenants aux conventions foncières listées dans l'annexe jointe à la présente délibération.
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE
LE 5 FEV. 2018

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes


Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER

ANNEXE A LA DELIBERATION N°B18/.....
 AVENANTS A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES – Foncier diffus
 Bureau du 24/01/2018

Opération	Signataire – Date de signature	Modification conventionnelle	Situation actuelle	Modification proposée
<p style="text-align: center;">HARTZVILLER Cristallerie (F08FD700052) Avenant n°3</p>	<p style="text-align: center;">Communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud (anciennement communauté de communes de la vallée de la Bièvre) <i>Convention du 03/11/2009</i></p>	<p style="text-align: center;">Prorogation des délais Modification du signataire</p>	<p style="text-align: center;">30/06/2018 Communauté de communes de la vallée de la Bièvre</p>	<p style="text-align: center;">30/06/2019 Communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud</p>
<p style="text-align: center;">COINCY Zone d'activités (F08FD700099) Avenant n°1</p>	<p style="text-align: center;">Commune de Metz <i>Convention du 07/11/2013</i></p>	<p style="text-align: center;">Prorogation des délais</p>	<p style="text-align: center;">30/06/2018</p>	<p style="text-align: center;">30/06/2021</p>